

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 25 janvier 2010

Madame Christophe et Monsieur Leclère, conseillers communaux sont absents et excusés.

À l'unanimité décide de verser une somme de 1250 € à l'ASBL Farnières Haïti.

À l'unanimité émet un avis favorable au sujet du compte 2008 de la Fabrique d'Eglise de Marcourt se présentant comme suit :

Recettes :	9.892,09
Dépenses :	6.085,04
Intervention communale :	7.761,02
Boni :	3.807,04

À l'unanimité émet un avis favorable au sujet des budgets 2010 des Fabriques d'Eglises suivantes :

Jupille/Warisy

Recettes/Dépenses :	8.073,00
Intervention communale :	2.360,67

Rendeux-Bas

Recettes/Dépenses :	9.825,19
Intervention communale :	4.130,42

À l'unanimité examine et approuve la décision d'ajustement aux budgets ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2010.

À l'unanimité décide de solliciter la liquidation des subventions pour travaux forestiers - Devis B 1382.

À l'unanimité examine et approuve le renouvellement du règlement communal relatif à l'octroi d'une prime pour l'installation d'un système d'épuration individuelle à partir de l'année 2010.

À l'unanimité décide d'accorder une subvention annuelle de 2.776 € pour l'exercice 2010 à l'ASBL Centre de Secours Médicalisé de Bra/S/Lienne.

À l'unanimité décide d'approuver le report du projet « Tourisme-Pêche » sur les années 2010, 2011, 2012 et 2013 de marquer son accord sur la liquidation de la déclaration de créance au montant de 4407€ pour l'année 2010.

À l'unanimité décide d'appliquer le prix de revient de 12 € lors de la délivrance de la carte d'identité électronique belge à partir du 1er avril 2010.

À l'unanimité décide :

⇒ d'approuver le programme triennal transitoire 2010.

⇒ De solliciter les subventions promises au programme triennal des travaux 2007-2009 approuvé le 09/04/2008.

Prend connaissance du résultat des soumissions dans le cadre de la construction d'un garage communal.

À l'unanimité décide de vendre de gré à gré à Monsieur et Madame E. ICKX de Bruxelles, une parcelle communale de 181 m² à Devantave au prix de 25 € le m².

À l'unanimité décide d'approuver la convention relative à la mise à disposition d'un fonctionnaire provincial en qualité de fonctionnaire sanctionnateur dans le cadre de la législation régionale relative aux infractions environnementales.

À l'unanimité décide d'accorder les avantages sociaux aux écoles communale et libre de Rendeux à partir du 1er janvier 2010 soit :

⇒ Organisation de cantines scolaires : la soupe sera gratuite dans les 2 écoles.

⇒ Organisation de l'accueil avant et près les cours et garderie à midi. Les garderies seront payantes au prix de 0,60 € par tranche horaire dans les 2 écoles (la première tranche étant de 1h, la seconde d'1/2 h).

⇒ L'accès et le transport à la piscine seront supportés dans la totalité par la commune.

À l'unanimité décide de prendre acte de la démission de Monsieur Ph. MONSEUR membre du CPAS et de le remercier pour le travail accompli dans sa fonction de conseiller du CPAS;

Procède à l'élection de plein droit de Monsieur Fr. MORLAND en qualité de conseiller de l'action sociale en fonction de l'acte de présentation.

À l'unanimité décide d'approuver la délibération du CPAS sollicitant l'octroi d'un second douzième provisoire pour l'année 2010.

Huis-clos

À l'unanimité décide d'accepter la demande de mise à la retraite de Monsieur K. EL BADRI et sa démission au 31/01/2011.

À l'unanimité examine et ratifie la désignation d'enseignantes à l'école communale de Rendeux en remplacement d'agents en congé de maladie ou d'accident de travail.